

Centre Communal d'Action Sociale

**Séance du 18 décembre 2017
18h00**

Ordre du jour :

1. Attribution du marché sur la conception et le portage des repas à domicile.

Vu pour être affiché le 06 juin 2017, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

À Azay-sur-Cher, le 11 décembre 2017

Le Président,



Janick ALARY